



[Accueil](#)   [Espace ressources](#)   [Fiches Outil](#)   [Se préparer à l'entretien devant le jury](#)

## FICHE OUTIL : SE PRÉPARER À L'ENTRETIEN DEVANT LE JURY

L'entretien sert à compléter et expliciter les informations contenues dans le dossier de validation.

Il permet au jury de vérifier l'authenticité du dossier, de vérifier le niveau de maîtrise de l'ensemble des compétences requises pour obtenir la certification

### **Certification**

C'est le terme officiel qui recouvre des appellations différentes : diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle.

et d'échanger sur l'expérience et la pratique acquises au regard des activités ou fonctions que le titulaire a été amené à exercer.

## DÉROULEMENT TYPE D'UN ENTRETIEN

- Vérification de la convocation et de l'identité du candidat
- Présentation par le jury du déroulement de l'entretien
- Questions posées par le jury : approfondir les points clés, éclairer les zones de flou, montrer le degré d'autonomie et la capacité d'adaptation. Les membres du jury peuvent également demander une présentation synthétique du parcours professionnel et de formation, les motivations et apports concernant la démarche de VAE, etc.

A l'issue de l'entretien, le jury délibère. Dans la majorité des cas, la décision est envoyée par courrier dans les jours qui suivent.

## CONSEILS MÉTHODOLOGIQUES

### Avant l'entretien :

- Relisez soigneusement le référentiel de certification

### **Certification**

C'est le terme officiel qui recouvre des appellations différentes : diplôme, titre ou certificat de qualification professionnelle.

et votre dossier de validation ;

- Notez les points du dossier qui semblent fragiles et préparez-vous à les développer, avec ajout de preuves supplémentaires ;
- Elargissez votre réflexion sur le métier, ses conditions d'exercice, le secteur professionnel ;
- Entraînez-vous, si possible devant un public (entourage familial, amical, professionnel), à la présentation orale et à l'argumentation des éléments constitutifs de votre dossier.

### Pendant l'entretien

- N'hésitez pas à faire préciser ou reformuler les questions si nécessaire ;
- Restez honnête dans vos réponses ;
- Utilisez un vocabulaire professionnel ;
- Soyez concis et efficace : évitez les détails inutiles
- Respectez le temps limité qui vous est indiqué : un entretien dure en moyenne 45 minutes (cette durée varie selon la certification).

### LE JOUR J, N'OUBLIEZ PAS :

- votre convocation,
- votre pièce d'identité,
- votre dossier de validation et la présentation synthétique éventuelle que vous aurez préparée,
- Soyez ponctuel et soignez votre apparence : l'image que vous donnerez est importante.

**A savoir :** Il existe **une charte de déontologie des membres de jury de validation des acquis de l'expérience**, créée en 2009, par le Comité interministériel pour le développement de la VAE.

Les points essentiels de cette charte sont :

- la neutralité vis à vis du candidat,
- l'objectivité de l'évaluation,
- le respect de la confidentialité,
- l'égalité de traitement,
- la solidarité de la décision du jury.

Consultez la fiche outil : [Charte de déontologie des membres de jury de VAE](http://www.vae.gouv.fr/espace-ressources/fiches-outil/charte-de-deontologie-des-membres-de-jury-de-vae.html)  
(<http://www.vae.gouv.fr/espace-ressources/fiches-outil/charte-de-deontologie-des-membres-de-jury-de-vae.html>)

Mis en ligne le lundi 11 mars 2013

**Signaler une erreur sur cette page**

---

Un site du ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social